

BIEN COMPRENDRE UN AVIS D'ÉCHÉANCE



Siège social
14, avenue Thiers
77000 Melun
habitat@fsm.eu
www.fsm.eu

groupe Arcade-vyv

Agence Val de Seine & Sénart
Tél : 01 64 14 43 47
accueil.valdeseine@fsm.eu

Agence de Fontainebleau
Tél : 01 78 49 40 00
accueil.fontainebleau@fsm.eu

Agence de Bussy-Saint-Georges
Tél : 01 78 49 62 45
accueil.bussy@fsm.eu

Agence de Provins
Tél : 01 72 84 00 24
accueil.provins@fsm.eu

Coordonnées de votre agence

AVIS D'ÉCHÉANCE

Date d'émission au

Adresse du local principal :

Zone dans laquelle apparaît votre adresse

**Civilité NOM PRENOM
ADRESSE
CP VILLE**

Votre adresse postale

Vos références à rappeler :

Compte locataire n° 000000/00

Facture n° 000 000

Votre numéro de « Compte locataire »
à rappeler lors de vos règlements et
dans toutes correspondances

INFORMATION

Loyer maximum de la convention : 000,00

Texte informatif

Loyer plafond :
correspond au loyer
maximum
applicable

Message d'information
de votre bailleur

Si vous êtes en prélèvement, vos coordonnées
bancaires apparaissent dans cette zone

VOTRE ECHEANCE

Votre loyer mensuel (logement + stationnement)
contenant votre loyer principal, le détail de vos
charges, l'APL et la RLS appliquées, et le montant
accord, le cas échéant, apparaissent dans cette
zone

Le montant total de l'échéance du mois apparaît
dans cette zone

Si vous êtes en prélèvement automatique, le
montant à régler et la date du prélèvement
apparaissent dans cette zone

SITUATION ANTERIEURE DE VOTRE COMPTE

Le dernier solde de votre compte (dettes
éventuelles), rappels APL et RLS s'il y en a, les
derniers mouvements de votre compte locataire, et
les régularisations de charges, le cas échéant,
apparaissent dans cette zone

Il s'agit du montant restant sur votre compte
avant l'échéance du mois

Solde Compte

Il s'agit du montant du mois que vous devez
régler avant la date échéance du mois

VOUS NOUS DEVEZ

Cet avis d'échéance vaut quittance, sous réserve que le solde du compte du présent avis soit égal à 0,00 (Situation antérieure de votre compte)

Votre avis d'échéance
vaut quittance si votre
« Solde compte »
est égal à 0,00 €

Compte locataire n° 000000/00



Les Foyers de Seine-et-Marne
S.A. au capital de 5 100 000 €
R.C. Melun 65b77 - APE 6820A
SIRET 784 967 564 001 12

N° TVA intracommunautaire : FR45784967564

COUPON À DÉCOUPER ET À JOINDRE À VOTRE RÈGLEMENT

MODES DE REGLEMENT

- Prélèvement automatique
- Carte Bancaire en agence et sur le site www.apayer.fr (muni de votre n° de facture)
- Virement CDC : IBAN : FR43 0000 0000 0000 0 0000 W00 BIC : CDCGFRPPXXX
- Chèque : à l'ordre de FSM- 14 avenue Thiers - 77000 Melun
- Espèces Eficash : Au bureau de poste muni de votre avis d'échéance (Frais : 4 euros à la charge d'FSM et 4 euros à la charge du client)



EPE80700001911682108250006258140

Coupon à découper et
à joindre au règlement

Coordonnées bancaires du
bailleur pour payer votre loyer
Le code barre Eficash est
nécessaire pour le paiement
de votre loyer à votre bureau
de poste

BIEN COMPRENDRE UN AVIS D'ÉCHÉANCE SIMPLE



Siège social
14, avenue Thiers
77000 Melun
habitat@fsm.eu
www.fsm.eu

groupe Arcade-vyv

Agence Val de Seine & Sénart
Tél : 01 64 14 43 47
accueil.valdeseine@fsm.eu

Agence de Fontainebleau
Tél : 01 78 49 40 00
accueil.fontainebleau@fsm.eu

Agence de Bussy-Saint-Georges
Tél : 01 78 49 62 45
accueil.bussy@fsm.eu

Agence de Provins
Tél : 01 72 84 00 24
accueil.provins@fsm.eu

AVIS D'ÉCHÉANCE

Date d'émission au 24/01/2025

Période quittancée : 01/01/2025 au 31/01/2025

Adresse du local principal :

20 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 77000 MELUN

Vos références à rappeler :

Compte locataire n° 012345/77

Facture n° 000 001

Zone dans laquelle apparaît votre adresse

Votre numéro de « Compte locataire » à rappeler lors de vos règlements et dans toutes correspondances

**M. DUPONT Serge
PORTE N° 24
20 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
77000 MELUN**

Votre adresse postale

INFORMATION

Loyer maximum de la convention : 495,36

Pour rappel : l'Assurance Habitation Solidaire de VYV Conseil ce sont des garanties couvrantes pour protéger votre logement, vos proches et vous. Une équipe d'assistance joignable 24/7 et une franchise de seulement 120€. Pour plus d'information contactez le 04.26.31.69.73 ou bien par mail : vyv-conseil.fr

SITUATION ANTÉRIEURE DE VOTRE COMPTE

23/09/25	Solde débiteur	364,02
01/10/25	RGLT CB du 01/10/2025	-100,00
17/10/25	CB DU 17/10/25	-114,02
17/10/25	CB DU 17/10/25	-150,00

Le montant antérieur est égal à "0", car vous êtes à jour de tous les paiements de vos avis précédents

Solde Compte 0,00

VOUS NOUS DEVEZ

Cet avis d'échéance vaut quittance, sous réserve que le solde du compte du présent avis soit égal à 0,00 (Situation antérieure de votre compte)

Votre avis d'échéance vaut quittance si votre « Solde compte » est égal à 0,00 €



Les Foyers de Seine-et-Marne
S.A. au capital de 5 100 000 €
R.C. Melun 65b77 - APE 6820A
SIRET 784 967 564 001 12

N° TVA intracommunautaire : FR45784967564

VOTRE ECHEANCE

Logement 012197 du 01/10/25 au 31/10/25

Loyer Conventionné	494,91
RLS	-54,14
Prov.Calories	44,66
Prov.Charge Générale	102,51
Prov.Charge Chauffage	13,44
Prov.Eau Chaude	57,30
Prov.Eau Froide	12,98
APL	-418,20

TOTAL Logement 253,46

Stationnt 012323 du 01/10/25 au 31/10/25

Loyer Annexe	10,00
Prov.Charge Générale	0,56
TOTAL Stationnt	10,56

Si vous louez un second parking ou un box, une ligne supplémentaire sera ajoutée dans cette zone

Le montant à payer correspond au montant du loyer de votre logement + le stationnement

COUPON À DÉCOUPER ET À JOINDRE À VOTRE RÈGLEMENT

MODES DE RÈGLEMENT

- Prélèvement automatique
- Carte Bancaire en agence et sur le site www.apayer.fr (muni de votre n° de facture)
- Virement CDC : IBAN : FR43 4003 1000 0100 0011 2674 W54 BIC : CDCGFRPPXXX
- Chèque : à l'ordre de FSM- 14 avenue Thiers - 77000 Melun
- Espèces Eficash : Au bureau de poste muni de votre avis d'échéance
- Les Foyers de Seine-et-Marne (Frais : 4 euros à la charge d'FSM et 4 euros à la



EPB80700010993322110250002640240

Modes de règlement à utiliser pour le paiement de votre échéance

BIEN COMPRENDRE UN AVIS D'ÉCHÉANCE AVEC PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE



Siège social
14, avenue Thiers
77000 Melun
habitat@fsm.eu
www.fsm.eu

groupe Arcadia-vyv

Agence Val de Seine & Sénart
Tél : 01 64 14 43 47
accueil.valdeseine@fsm.eu

Agence de Fontainebleau
Tél : 01 78 49 40 00
accueil.fontainebleau@fsm.eu

Agence de Bussy-Saint-Georges
Tél : 01 78 49 62 45
accueil.bussy@fsm.eu

Agence de Provins
Tél : 01 72 84 00 24
accueil.provins@fsm.eu

AVIS D'ÉCHÉANCE

Date d'émission au 24/01/2025

Période quittancée : 01/01/2025 au 31/01/2025

Adresse du local principal :

20 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 77000 MELUN

Vos références à rappeler :

Compte locataire n° 012345/77

Facture n° 000 001

Zone dans laquelle apparaît votre adresse

Votre numéro de « Compte locataire » à rappeler lors de vos règlements et dans toutes correspondances

M. DUPONT Serge
PORTE N° 24
20 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
77000 MELUN

Votre adresse postale

INFORMATION

Loyer maximum de la convention : 587,23

L'assurance habitation est une obligation pour tous les locataires dès la signature du contrat de location. Notre partenariat avec Vyv-Conseil, vous permet de bénéficier de l'offre Assurance Habitation Solidaire, une offre complète qui protège votre logement et vos biens en cas de sinistre, à tarif préférentiel. Vous voulez en savoir plus ? Contactez Vyv Conseil ou 04 26 31 69 73 ou RDV sur leur site : <https://vyv-conseil.fr/solidaire>

VOTRE ECHEANCE

Logement 009668 du 01/08/25 au 31/08/25

Loyer Conventionné	528,76
Prov.Charge Générale	97,50
Prov.Charge Chauffage	22,72
Prov.Eau Chaude	10,00
Prov.Eau Froide	29,58
APL	-78,00

TOTAL Logement 610,56

Stationnt 009744 du 01/08/25 au 31/08/25

Loyer Annexe	15,00
Prov.Charge Générale	0,25

TOTAL Stationnt 15,25

Votre montant à prélever à la date indiquée

TOTAL PRÉLEVÉ LE 05/09/2025 2 625,81

SITUATION ANTÉRIEURE DE VOTRE COMPTE

22/07/25	Solde débiteur	625,81
06/08/25	Règlement Monetic 694119	-625,81

Si le montant antérieur est supérieur à "0", celui-ci ne sera pas prélevé. Vous devrez le régler par tout autre moyen à votre convenance (voir zone "MODES DE RÈGLEMENT")

Solde Compte 1 0,00

VOUS NOUS DEVEZ

1 0,00

Cet avis d'échéance vaut quittance, sous réserve que le solde du compte du présent avis soit égal à 0,00 (Situation antérieure de votre compte)

COUPON À DÉCOUPER ET À JOINDRE À VOTRE RÈGLEMENT

Compte locataire n° 012345/77



Les Foyers de Seine-et-Marne
S.A. au capital de 5 100 000 €
R.C. Melun 65b77 - APE 6820A
SIRET 784 967 564 001 12

MODES DE RÈGLEMENT

- Prélèvement automatique
- Carte Bancaire en agence et sur le site www.apayer.fr (muni de votre n° de facture)
- Virement CDC : IBAN : FR43 4003 1000 0100 0011 2674 W54 BIC : CDCGFRPPXXX
- Chèque : à l'ordre de FSM- 14 avenue Thiers - 77000 Melun
- Espèces Eficash : Au bureau de poste muni de votre avis d'échéance
- Les Foyers de Seine-et-Marne (Frais : 4 euros à la charge d'FSM et 4 euros à la charge du client)



EPE80700001911682108250006258140

N° TVA intracommunautaire : FR45784967564



BIEN COMPRENDRE UN AVIS D'ÉCHÉANCE AVEC EXCÉDENT EN VOTRE FAVEUR



Siège social
14, avenue Thiers
77000 Melun
habitat@fsm.eu
www.fsm.eu

Agence Val de Seine & Sénart
Tél : 01 64 14 43 47
accueil.valdeseine@fsm.eu

Agence de Fontainebleau
Tél : 01 78 49 40 00
accueil.fontainebleau@fsm.eu

Agence de Bussy-Saint-Georges
Tél : 01 78 49 62 45
accueil.bussy@fsm.eu

Agence de Provins
Tél : 01 72 84 00 24
accueil.provins@fsm.eu

AVIS D'ÉCHÉANCE

Date d'émission au 24/01/2025

Période quittancée : 01/01/2025 au 31/01/2025

Adresse du local principal :

20 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 77000 MELUN

Vos références à rappeler :

Compte locataire n° 012345/77

Facture n° 000 001

Zone dans laquelle apparaît votre adresse

Votre numéro de « Compte locataire » à rappeler lors de vos règlements et dans toutes correspondances

M. DUPONT Serge

PORTE N° 24

20 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

77000 MELUN

Votre adresse postale

INFORMATION

Loyer maximum de la convention : 0

VOTRE ECHEANCE

Logement 003047 du 01/01/25 au 31/01/25

Loyer Conventionné	332,71
RLS	-62,50
Prov.Charge Générale	13,65
APL	-297,05
TOTAL Logement	-13,19

SITUATION ANTÉRIEURE DE VOTRE COMPTE

01/12/24	Solde créditeur	-372,54
23/01/25	Rappels APL	-301,02
24/01/25	Rappels RLS	-58,43

Si le montant antérieur est inférieur à "0", la somme indiquée est déduite du montant total que vous devez ce mois-ci

S'il reste un excédent, ce montant sera déduit de votre prochain avis d'échéance

Solde Compte -731,99

NOUS VOUS DEVONS

-745,18

Cet avis d'échéance vaut quittance, sous réserve que le solde du compte du présent avis soit égal à 0,00 (Situation antérieure de votre compte)

COUPON A DECOUPER ET A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

Compte locataire n° 000000/00



Les Foyers de Seine-et-Marne
S.A. au capital de 100.000 €
R.C. Melun 65b77 - APE 6820A
SIRET 784 967 564 001 12

MODES DE REGLEMENT

- Prélèvement automatique
- Carte Bancaire en agence et sur le site www.apayer.fr (muni de votre n°de facture)
- Virement CDC : IBAN : FR43 4003 1000 0100 0011 2674 W54 BIC : CDCGFRPPXXX
- Chèque : à l'ordre de FSM- 14 avenue Thiers - 77000 Melun
- Espèces Eficash : Au bureau de poste muni de votre avis d'échéance
- Les Foyers de Seine-et-Marne (Frais : 4 euros à la charge d'FSM et 4 euros à la charge du client)

The resource of this report item is not reachable.

Votre avis d'échéance est créditeur, le code barre Eficash n'apparaît pas

N° TVA intracommunautaire : FR45784967564

BIEN COMPRENDRE UN AVIS D'ÉCHÉANCE AVEC UNE DETTE



Siège social
14, avenue Thiers
77000 Melun
habitat@fsm.eu
www.fsm.eu

groupe Arcadia-vyv

Agence Val de Seine & Sénart
Tél : 01 64 14 43 47
accueil.valdeseine@fsm.eu

Agence de Fontainebleau
Tél : 01 78 49 40 00
accueil.fontainebleau@fsm.eu

Agence de Bussy-Saint-Georges
Tél : 01 78 49 62 45
accueil.bussy@fsm.eu

Agence de Provins
Tél : 01 72 84 00 24
accueil.provins@fsm.eu

AVIS D'ÉCHÉANCE

Date d'émission au 24/01/2025

Période quittancée : 01/01/2025 au 31/01/2025

Adresse du local principal :

20 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 77000 MELUN

Vos références à rappeler :

Compte locataire n° 012345/77

Facture n° 000 001

Zone dans laquelle apparaît votre adresse

M. DUPONT Serge
PORTE N° 24
20 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
77000 MELUN

Votre adresse postale

Votre numéro de « Compte locataire » à rappeler lors de vos règlements et dans toutes correspondances

INFORMATION	VOTRE ECHEANCE
Loyer maximum de la convention : 0	Logement 003103 du 01/01/25 au 31/01/25
	Loyer Conventionné 499,83
	RLS -71,59
	Prov.Charge Générale 75,84
	APL -183,19
	TOTAL Logement 320,89
SITUATION ANTÉRIEURE DE VOTRE COMPTE	
23/12/24	Solde débiteur 706,32
VOUS NOUS DEVEZ	
1 706,32 + 2 320,89 = 1 027,21	
Cet avis d'échéance vaut quittance, sous réserve que le solde du compte du présent avis soit égal à 0,00 (Situation antérieure de votre compte)	

Le montant antérieur est supérieur à "0", la somme indiquée est ajoutée au montant total que vous devez ce mois-ci

Le montant à payer correspond à votre solde antérieur + l'échéance du mois + le solde du compte

Compte locataire n° 000000/00



Les Foyers de Seine-et-Marne
S.A. au capital de 100.000 €
R.C. Melun 65b77 - APE 6820A
SIRET 784 967 564 001 12

MODES DE REGLEMENT

- Prélèvement automatique
- Carte Bancaire en agence et sur le site www.apayer.fr (muni de votre n° de facture)
- Virement CDC : IBAN : FR43 4003 1000 0100 0011 2674 W54 BIC : CDCGFRPPXXX
- Chèque : à l'ordre de FSM- 14 avenue Thiers - 77000 Melun
- Espèces Eficash : Au bureau de poste muni de votre avis d'échéance
- Les Foyers de Seine-et-Marne (Frais : 4 euros à la charge d'FSM et 4 euros à la charge du



EPE80700009597912401230010272140

Modes de règlement à utiliser pour le paiement de votre échéance

N° TVA intracommunautaire : FR45784967564